

UN INTERMEDIAIRE DONT L'ESPACE DE LIBRE MOUVEMENT SE REDUIT

Fonctionnaires responsables, les IDEN revendiquent la claire reconnaissance de leur intervalle de libre initiative.

Sans une « certaine autonomie », en effet, la responsabilité n'est qu'un leurre.

Or, les IDEN constatent, jour après jour, que cette marge d'autonomie nécessaire à l'exercice de leur fonction se rétrécit par l'effet de pressions diverses et contradictoires.

En exigeant parfois des IDEN qu'ils se livrent à des besognes de contrôle ponctuel, et très limitées dans leur objet – comme si ces mêmes IDEN n'étaient pas capables de connaître par eux-mêmes et dans l'exercice de leur responsabilité les éléments de leur propre gestion – en imaginant la transformation de leurs conditions de nomination qui ne se feraient plus par référence à une circonscription territorialement définie mais sous la forme d'une mise à disposition des Recteurs ou des inspecteurs d'Académie, on tend, peu à peu, à les considérer comme nommés sur des emplois fonctionnels de fait, et à faire d'eux des fonctionnaires qu'on appellerait peut-être « d'autorité » mais qui ne seraient, en fait, que « d'exécution ».

De leur côté, en contestant à grand bruit le rôle des IDEN, en les séquestrant parfois et en leur imputant souvent des responsabilités qui ne sont pas les leurs, certaines tendances « du terrain » tentent de faire obstacle à l'exercice de cette responsabilité, sans trop savoir, au juste, faute de s'être réellement posé la question, qui bénéficierait, en définitive, d'un éventuel transfert de compétence...

En fait, les pressions venues d'en haut et celles qui émanent du terrain, pour opposées qu'elles soient dans leurs objectifs, convergent cependant au niveau où se situent les IDEN et, se nourrissant mutuellement d'arguments, elles tendent à produire les mêmes effets.

Et pour les IDEN, dont l'espace de libre mouvement se réduit, la tentation est grande de se réfugier d'un côté ou de l'autre.

Mais, passer « sur emploi », ce serait renoncer à cette forme originale de hiérarchie que nous voulons représenter, et que nous aimerions voir s'étendre plutôt que disparaître, car elle conditionne notre efficacité dans les tâches de formation et dans notre contact avec le terrain.

A l'inverse, renoncer à la responsabilité, abandonner les tâches de contrôle et de gestion, ce serait inmanquablement laisser la place à d'autres gestionnaires... dont il n'est pas difficile d'imaginer ce qu'ils pourraient être.

En dépit des difficultés de tous ordres, les IDEN sauront lutter à la fois contre les tentations et les entreprises de l'autoritarisme, et contre l'irresponsabilité des apprentis-sorciers.

Dans la défense de leur fonction, il ne faut pas attendre qu'ils baissent les bras.

Michel MOISAN
Editorial du Bulletin du 1^{er} trimestre de 1979